Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

Juin 2011, numéro 34

Perspectives

CSN

Changements à la CSN

Perspectives CSN

Perspectives CSN
est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié quatre fois par année, il est tiré à 28 500 exemplaires.

Coordination
Jacqueline Rodrigue
jacqueline.rodrigue@csn.qc.ca

Rédaction
Félix Cauchy-Charest, Michelle Filteau, François L'Écuyer, Jacqueline Rodrigue, Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu et Sophie Marcoux

Correction d'épreuves
Lyne Beaulieu

Soutien technique
France Tardif

Photographie
Normand Blouin et Michel Giroux

Impression
Imprimerie Gibraltar

Distribution
Module de distribution de la CSN

ISSN : 1705-6527
Dépôt légal : BANQ 2011, BAC 2011
Envoi de poste publication
nº de convention : 40064900
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CSN, 1601, avenue De Lorimier

Du changement

Le 63e Congrès de la CSN vient tout juste de prendre fin. S'il a laissé une marque distinctive par l'utilisation de plus en plus grande des nouvelles technologies et leur côté interactif, il fera certainement époque aussi avec le départ, à la fin d'un même mandat, de trois membres du comité exécutif. Avec cette brève édition de *Perspectives CSN*, nous voulons, avant la période des vacances, vous faire connaître la nouvelle composition de la direction de la CSN, vous glisser un mot des discours de clôture de la présidente sortante, Claudette Carbonneau, et de notre nouveau président, Louis Roy, ainsi qu'offrir un hommage à cette dernière, à Lise Poulin et à Roger Valois. Au début de l'automne, nous vous reviendrons avec un numéro régulier de *Perspectives CSN*, qui portera sur les différents chantiers que ce 63e Congrès a ouverts pour le prochain mandat.

Claudette Carbonneau faisant l'accolade au nouveau président de la CSN, Louis Roy, lors de son élection par acclamation.

Un nouveau président

Louis Roy est devenu le 14e président de la CSN. Avant d'accéder à cette fonction, il en a été le 1er vice-président de 2002 à 2011. Précédemment, il avait dirigé la Fédération de la santé et des services sociaux de 1994 à 2002. Le nouveau président a félicité le congrès pour avoir donné à la CSN un plan de travail pertinent, soutenu par un budget de solidarité, et surtout pour avoir participé de façon importante à bonifier les propositions du comité précongrès. « Nous avons devant nous trois années qui, semble-t-il, seront des années d'attaques permanentes de la droite envers les organisations syndicales, a prévenu Louis Roy. La droite s'est organisée et a pris en main la presque totalité des médias de masse. Elle lance des attaques envers le syndicalisme, mais aussi envers les droits des femmes et envers le principe d'une société plus juste et équitable », a-t-il poursuivi.

Le président de la CSN désire que les délégué-es soient près de leur nouveau comité exécutif et de leurs membres. Son appel à l'action est clair : « Montrez-vous, parlez, donnez votre opinion, expliquez pourquoi le syndicalisme est important et pourquoi nous allons intensifier notre lutte ! »

Conserver et amplifier l'énergie positive qui s'est dégagée de ce congrès, c'est le souhait du nouveau comité exécutif. « Cette énergie, cette solidarité et cette volonté de travailler ensemble permettront à la CSN, au prochain congrès, de faire le bilan de trois belles années de luttes rassembleuses et de victoires », a prédit Louis Roy.

Un au revoir solidaire !

C'est avec beaucoup d'émotion, devant une salle bondée de plus de 2000 délégué-es et salarié-es de la CSN, que Claudette Carbonneau a livré son dernier discours.

« Je me suis fait élire en martelant la nécessité de mettre à la disposition des femmes, des hommes et des causes de notre temps, l'extraordinaire outil de transformation sociale qu'est le syndicalisme », a souligné Mme Carbonneau.

Celle qui fut qualifiée de « grande dame du Québec » a rappelé les importantes batailles auxquelles elle a contribué, notamment celles des services de garde, de l'équité salariale, des congés parentaux et de la conciliation famille-travail.

Elle a tenu à témoigner toute sa confiance envers le nouveau comité exécutif et le nouveau président. « Son sens du mouvement, son

à la CSN

intelligence et son sens de la répartie en feront un formidable débatteur si la droite envahissante que l'on connaît continue à s'exciter. Son audace et son goût des nouveaux modes de communication sauront, j'en suis convaincue, servir la cause qui fut au cœur de ce congrès, le renouveau du syndicalisme et la place des jeunes à la CSN. »

Au secrétariat général

Jean Lortie est le nouveau secrétaire général. Travailleur de l'hôtellerie au Gouverneur Place Dupuis, Jean Lortie n'a que 18 ans lorsqu'il signe sa carte de membre de la CSN, en 1981. Deux ans plus tard, il est élu trésorier de son syndicat. En 1984, il participe à la création du comité national des jeunes. Pendant plus de 14 ans, il occupe diverses fonctions à la Fédération du commerce, dont il devient président en 1998.

Je souhaite contribuer à refaçonner les solidarités et à renforcer notre organisation, notamment en répondant aux aspirations des générations montantes dans nos milieux de travail et en leur assurant le transfert des expériences et du savoir-faire syndical.

À la trésorerie

Pierre Patry assumera un 3e mandat à la trésorerie. Arrivé à ce poste il y a 7 ans, en mars 2004, il est en charge, notamment, en plus des finances de la CSN, des responsabilités politiques portant sur les finances publiques, la consommation responsable et le commerce équitable. Il traite des dossiers d'économie sociale et solidaire, de la responsabilité sociale des entreprises, de la finance socialement responsable, de la coordination du travail avec les institutions d'interventions économiques mises sur pied par la CSN. Il a été président de la FNEEQ de 1997 à 2004.

Photos : Normand Blouin

De gauche à droite : Denise Boucher, Jean Lacharité, Jacques Létourneau, Pierre Patry, Jean Lortie et Louis Roy.

Comme trésorier de la CSN, je désire pouvoir répartir la richesse dans nos rangs et œuvrer à ce qu'il en soit de même dans la société.

À la 1re vice-présidence

Jacques Létourneau devient 1er vice-président. Il a été secrétaire général du Conseil central du Montréal métropolitain de 1993 à 2004 et adjoint du comité exécutif de la CSN au développement des affaires internationales à compter de 2004. Il considère que les défis qui s'imposent au mouvement syndical pour les prochaines années sont de taille.

Nous devons comprendre ces changements afin de mieux agir sur le terrain de la représentation et de la négociation syndicales. L'amélioration de nos conditions de vie et de travail doit s'appuyer sur l'unité des forces syndicales si nous voulons changer la trajectoire dans laquelle nous engage la mondialisation néolibérale.

À la 2e vice-présidence

Élu à la 2e vice-présidence, Jean Lacharité a d'abord été enseignant au département d'économie du cégep de Sherbrooke à compter de 1978. Il a milité au sein du comité exécutif du Syndicat du personnel enseignant du cégep de Sherbrooke de 1980 à 2004. Il a aussi été secrétaire général du Conseil central de l'Estrie de 1997 à 2004, année où il en devient le président. Il a également été membre des groupes de travail de la CSN sur l'éducation et sur le commerce équitable et la consommation responsable ainsi que président du collectif international.

Il faut se regrouper pour mieux rebondir. La syndicalisation demeure un des meilleurs remparts pour contrer la droite.

À la 3e vice-présidence

Denise Boucher a été réélue à la 3e vice-présidence pour un 5e mandat. Elle a sous sa responsabilité tout le travail de collaboration avec les 13 conseils centraux ainsi qu'avec le Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale. Depuis son élection en 1999, elle compte aussi dans sa charge des dossiers tels l'emploi et la formation en emploi. Avant d'occuper cette fonction, elle a été responsable du comité national de la condition féminine de 1992 à 1996, puis présidente du Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches de 1996 à 1999.

La CSN a une vie régionale importante. J'ai toujours cru que l'on pouvait renforcer notre action syndicale grâce aux conseils centraux.

SALUT CLAUDETTE
SALUT LISE
SALUT ROGER

La carrière de personnes comme Claudette Carbonneau, Lise Poulin ou Roger Valois doit être saluée pour ce qu'elle est, soit celle d'une lutte sans relâche au service de la justice sociale et du respect de chacun.

Christian Nadeau
Professeur de philosophie
Université de Montréal
Le Devoir, 26 mars 2011

Par Michel Rioux

Photos : Michel Giroux

Claudette a entrepris son militantisme syndical en 1974 dans les cuisines de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. Cette Montréalaise de souche, née au coin des rues Saint-Hubert et Rosemont, occupe ensuite des responsabilités régionales à la FSSS. On la retrouve quelques années plus tard, en 1985, secrétaire générale au Conseil central du Montréal métropolitain. En 1991, elle prend la relève de Monique Simard à la première vice-présidence du mouvement. Son parcours l'a finalement conduite à la présidence de la CSN, première femme dans l'histoire du mouvement à occuper la plus haute fonction.

Lise était employée à pourboire dans un Holiday Inn de la rue Sainte-Catherine, à Montréal, quand le goût de défendre ses camarades de travail l'a menée à présider son syndicat. Plusieurs hôtels de cette chaîne étant syndiqués, elle pense alors à coordonner leurs négociations, en 1982 ; la Fédération du commerce mettra ensuite sur pied le secteur de l'hôtellerie et lancera les premières négociations regroupées dans ce secteur. Elle accède à la présidence de la fédération en 1987, poste qu'elle occupera jusqu'à son élection au secrétariat général de la confédération, en 1998.

Roger, militant de la Jeunesse ouvrière catholique, la JOC, s'engagera en 1964 comme journalier à l'usine Fer et Titane, à Sorel-Tracy, la QIT. Après avoir occupé plusieurs fonctions dans son syndicat, au Conseil central de Sorel et comme conseiller syndical, il est élu vice-président de la CSN au congrès de 1984. Il sera réélu sans interruption jusqu'à son départ, en mai dernier. Personne, dans l'histoire du mouvement, n'a occupé plus longtemps un poste au comité exécutif.

Claudette Carbonneau, Lise Poulin et Roger Valois comptent, à eux trois, pas moins de 60 ans d'un militantisme de tous les instants au comité exécutif de la CSN. Ils ont quitté leurs fonctions lors du congrès de mai et se sont engagés dans une retraite bien méritée. Dans un texte publié dans le quotidien *Le Devoir* du 26 mars, un professeur de philosophie de l'Université de Montréal, Christian Nadeau, soulignait l'importance de l'action syndicale. « La CSN s'est vue accusée de tous les maux, comme si la bataille du *Journal de Montréal* était la seule affaire des syndicats. On ne dira pourtant jamais assez l'importance des acteurs syndicaux sur le terrain pour éviter les pires effets de choix publics dont l'origine est très souvent à Ottawa plus qu'à Québec ou à la Chambre de commerce de Montréal. En ce sens, la carrière de personnes comme Claudette Carbonneau, Lise Poulin ou Roger Valois doit être saluée pour ce qu'elle est, soit celle d'une lutte sans relâche au service de la justice sociale et du respect de chacun. »

UNE GRANDE DAME DU QUÉBEC

On retrouve ce même respect pour l'action syndicale dans un article du quotidien *Le Devoir* consacré à Claudette Carbonneau à l'occasion du 1er mai dont le titre était : « La grande dame s'en va… » Douce revanche pour celle que Jean Charest avait appelée familièrement, et avec sans doute un peu de condescendance « la petite madame Carbonneau »… Quand elle est arrivée au comité exécutif de la CSN, il y a vingt ans, elle avait confié à *Nouvelles CSN* que sa priorité serait la lutte aux inégalités. « Il faut reprendre au plus vite la lutte aux inégalités, avait-elle affirmé. Le Québec est en train de se couper, de se fractionner. Si des organisations comme la nôtre n'agissent pas, on s'en va vers une dangereuse collision. » Elle avait posé la question : « Qui le fera, si nous ne le faisons pas ? »

Ces inégalités, elle s'y est attaquée sur plusieurs fronts. Celui de l'équité salariale, par exemple, qui a finalement été acquise en 2006 pour les travailleuses du secteur public. Dix ans avant que cette équité devienne réalité, elle avait écrit au gouvernement québécois : « Les femmes ont acquis le principe du droit à un salaire égal pour un travail équivalent. Donnons-leur aujourd'hui les moyens de faire respecter ce droit. »

Le front des services de garde a de son côté toujours fait l'objet d'une attention particulière de la part de Claudette Carbonneau. Elle l'a souligné avec émotion dans sa dernière intervention au congrès de mai, quelques minutes après que les militantes de ce secteur lui eurent remis un bouquet de fleurs, reçu avec quelques larmes au coin de l'œil.

Sa préoccupation pour la conciliation famille-travail et les droits parentaux est directement reliée à ses premiers pas en milieu de travail, comme elle l'avait raconté à *Nouvelles CSN* il y a vingt ans. « Les problèmes qu'on vivait il y a quinze ans dans mon département des cuisines, à Notre-Dame, ça ressemble beaucoup à ce qu'on connaît aujourd'hui : on était environ 95 % de femmes, dont les deux tiers à temps partiel. Ma première revendication, celle pour laquelle je me suis le plus impliquée au départ, c'était d'obtenir une fin de semaine aux quinze jours. Jusque-là, on avait une fin de semaine aux trois semaines seulement », rappelait-elle à l'époque.

« LES CAUSES DE NOTRE TEMPS »

Ces luttes aux inégalités, dont les premières victimes sont la plupart du temps les femmes, s'étalent sur plusieurs décennies. Plusieurs des revendications qui ont finalement abouti remontent aux années 1970. « Les femmes ont été patientes et réalistes, estime-t-elle. Elles ont accepté bien des compromis. » Mais aujourd'hui, Claudette Carbonneau constate qu'il valait la peine d'entreprendre ces luttes. Le règlement de l'équité salariale a touché 98 % des catégories d'emplois et mis dans les poches des travailleuses pas moins de 800 millions de dollars, ce qui a d'ailleurs eu un effet direct sur le PIB.

Elle rappelle, avec un certain sourire, qu'elle est arrivée à la présidence de la CSN à peu près en même temps que Jean Charest devenait premier ministre du Québec. Les libéraux, il faut s'en souvenir, arrivaient avec l'idée de rompre avec le modèle québécois et avaient déclaré la guerre au mouvement syndical et aux groupes écologiques.

« Nous ne nous sommes pas laissés abattre, affirme l'ex-présidente de la CSN. Le 1er mai 2004, le mouvement syndical a réuni pas moins de 100 000 personnes au parc Jarry pour protester contre les politiques de droite de ce gouvernement. C'est un des beaux souvenirs de ces années de lutte et de résistance. »

Elle exprime aussi sa grande satisfaction pour les gains enregistrés dans le secteur privé. Elle rappelait, dans sa dernière intervention au congrès de mai, comment l'ont marquée le règlement chez Cargill, à Baie-Comeau, après deux ans de conflit, la récente entente aux chantiers maritimes Davie, à Lévis, l'appui au syndicat d'Alcoa, à Baie-Comeau, la campagne avec la Coalition bois, pour soutenir l'industrie du papier et de la forêt, la création, après des années de tentatives, de la nouvelle Fédération de l'industrie manufacturière, issue de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt et de la Fédération de la métallurgie. Avec les décrets dans le secteur public, en 1983, le lock-out au *Journal de Montréal* demeurera sans doute le souvenir le plus douloureux de la présidence de Claudette Carbonneau. Elle soutient « qu'on a fait là ce qu'on avait à faire ». Mais la complicité du patronat et du gouvernement, qui a laissé en l'état une loi anti-briseurs de grève qui n'était pas adaptée aux nouvelles technologies de l'information, a plongé le syndicat dans un rapport de force déficitaire.

UNE FEMME DE CŒUR

Sous la présidence de Lise Poulin, de 1987 à 1998, la Fédération du commerce est passée de 10 000 à 22 000 membres. Elle en compte aujourd'hui 30 000. « C'est une progression incroyable », dit-elle. Elle en est particulièrement fière parce que c'est un secteur où se retrouvent en majorité de bas salarié-es pour qui les gains salariaux et ceux liés à la santé et à la sécurité, par exemple, améliorent grandement leurs conditions de travail et de vie.

Elle présidait la fédération quand ont eu lieu les événements au Manoir Richelieu, en 1987. Elle rappelle que c'est la Cour suprême qui a décidé du sort des travailleuses et des travailleurs de cet hôtel. Mais elle dit son bonheur d'avoir vu revenir ce syndicat, qui s'était désaffilié de la CSN après ce déchirant conflit. Elle évoque aussi la victoire du syndicat de l'entrepôt Metro de Montréal, en 1997, après un long conflit, alors que la Cour supérieure leur donnait enfin gain de cause.

Lise Poulin a toujours eu à cœur les causes où l'on retrouve des groupes qui ont davantage de difficultés à se faire entendre. C'est ainsi qu'elle a pris en charge le comité des relations interculturelles, le comité des jeunes et le comité LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres). Si les jeunes de la chaîne de dépanneurs Couche-Tard ont tout son appui, clame-t-elle, c'est qu'ils ont droit eux aussi à des conditions de travail décentes. « C'est pas parce qu'on occupe un emploi temporaire qu'on n'aurait pas le droit de vivre comme du monde », soutient-elle. Cette empathie pour les personnes les moins bien traitées a d'ailleurs été à l'origine de son engagement syndical. Comme travailleuse à pourboire, sa situation était plutôt intéressante. Mais ce sont les conditions des femmes de chambre, payées tout juste au-delà du salaire minimum et écrasées par une charge de travail extrêmement lourde, qui l'ont convaincue de s'engager dans son syndicat pour travailler à améliorer leur sort. Les gains importants réalisés depuis par les travailleuses et les travailleurs de l'hôtellerie sont d'ailleurs la plus grande source de satisfaction pour elle.

Lise Poulin s'est remise des émotions vécues lors de son premier congrès au poste de secrétaire générale, en 1999. « Être assise à côté de Gérald Larose… J'étais morte de stress. Ça a été quelqu'un d'important pour moi. » Elle dit partir avec la conviction que la relève est là et que les jeunes, pour autant qu'ils le veuillent, peuvent prendre toute la place qui leur revient dans le mouvement.

« LE GARS DE LA SHOP »

S'il est une chose que Roger Valois a apportée à la CSN, c'est la sensibilité ouvrière, celle des ouvriers d'usine. Constamment a-t-il rappelé que c'est la CSN qui l'avait formé, lui, « le gars de la shop avec une neuvième année forte ». Fier il est de ces 15 conflits bien comptés à l'usine depuis que son syndicat est revenu au bercail CSN, en 1950.

Orateur fougueux, parmi les meilleurs, avec les Jean Marchand, Philippe Girard et Michel Bourdon, qu'a pu produire le mouvement, Roger Valois a manié l'image évocatrice et l'expression imagée durant plus de 30 ans. Plusieurs de ses interventions sont passées à l'histoire. Celle-ci, par exemple, lancée au congrès de 1974 : « À force de vouloir des syndicats rouges, on va se ramasser avec des syndicats jaunes ! » Ou encore celle-là, qui illustrait comment la dissension pouvait nuire au

Photos : Normand Blouin

combat syndical : « La lutte de ligne nuit à la ligne de lutte… » Lors du référendum de 1995, il s'était adressé aux travailleurs de l'usine de papier de Kénogami. Debout sur une table dans la cafétéria, il avait harangué les quelque 500 ouvriers présents, qui l'écoutaient avec une ferveur quasi religieuse. Il avait « volé le *show* », comme on dit. Le député du coin, Francis Dufour, plutôt estomaqué par la fougue de cet orateur qu'il ne connaissait pas, m'avait glissé à l'oreille : « Où est-ce que vous le cachiez celui-là ? Sortez-le plus souvent ! »

Selon Roger Valois, aucune organisation ne fait davantage que les syndicats pour que la richesse soit redistribuée plus équitablement. Il s'insurge aussi devant la hausse des droits de scolarité, soutenant qu'ils « sont une *enfarge* pour les fils et les filles des personnes moins bien nanties qui les empêche d'accéder à l'université, car le savoir, c'est la démocratie ».

C'est sous sa direction que les conseils centraux se sont restructurés, passant de 22 à 13. C'est la réalisation qu'il considère la plus importante sur le plan syndical. « Cela a donné aux conseils centraux des moyens qu'ils n'avaient pas pour mener la lutte sur le terrain sociopolitique », estime-t-il.

CE QU'ILS ONT DIT LES UNS DES AUTRES

Sur Claudette Carbonneau

On a intérêt à la connaître. C'est une femme solide, qui n'a peur de rien. Une femme déterminée. Elle va tout faire pour trouver des solutions. Elle a une capacité de travail extraordinaire. Ce qu'on sait moins, c'est que c'est une femme très drôle. Voyager avec elle est un plaisir.
Lise Poulin

C'est avant tout une femme entêtée. Ça ne lâche jamais le morceau cette femme-là ! On l'a vu avec l'équité salariale. Elle a fini par gagner son point et ce sont les femmes qui en ont profité.
Roger Valois

Sur Lise Poulin

Lise est une personne qui se démarque par sa grande sincérité. Elle a un attachement réel pour les groupes les moins avantagés, comme les jeunes, les minorités sexuelles, les immigrants. Elle a son franc-parler et elle est d'une droiture à toute épreuve. Son attachement à la CSN est inébranlable.
Claudette Carbonneau

Elle ne fait pas dans la dentelle pour exprimer ses opinions. Elle ne mâche pas ses mots. Elle sait aller à l'essentiel sur les questions de fond.
Roger Valois

Sur Roger Valois

Roger est un véritable tribun qui se situe directement dans la tradition ouvrière. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il a le sens de la formule. Son engagement envers la classe ouvrière est total. Il a été l'un des principaux porteurs de l'histoire de la CSN.
Claudette Carbonneau

Le plus remarquable chez lui, c'est son amour de la CSN. Il peut donner l'impression d'être un beau lac tranquille, mais quand il n'est pas d'accord, tout est possible ! Il a toujours été branché sur le monde ouvrier.
Lise Poulin

Célébrons notre créativité !

Bonne fête nationale

CSN